

# Sondage et interprétation de données récoltées sur l'insertion des stagiaires ayant terminé en 2019 une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone

## Synthèse des principaux résultats

### Introduction

Dans le cadre du **Programme Opérationnel « Wallonie-Bruxelles 2020.EU »**, l'Agence Fonds social européen (FSE) a chargé le bureau d'études Sonecom, avec le soutien du CRIS (Uliège), de récolter puis d'analyser des données sur le **devenir des stagiaires** qui ont terminé en **2019** une action de formation ou d'insertion cofinancée par le FSE en Belgique francophone.

Cette étude s'inscrit dans **la continuité** à la fois théorique et méthodologique de l'étude portant sur les stagiaires ayant terminé une action en 2015, 2016 et en 2018 (trois premières cohortes de stagiaires dans le cadre de la programmation 2014-2020), réalisée par Sonecom.

Cette étude est la dernière réalisée pour cette programmation.

Parmi les **axes prioritaires** de la programmation 2014-2020, comme pour les cohortes précédentes, la présente étude visait spécifiquement les stagiaires relevant des axes 2 (« connaissances et compétences »), 3 (« société inclusive et emploi ») et 4 (« intégration durable des jeunes au travail »).<sup>1</sup>

Plus de 200 opérateurs ont organisé des actions de formation ou d'accompagnement en 2019. Toutefois, quatre types d'opérateurs ont organisé des actions pour plus de **60% des stagiaires** de la cohorte 2019. Il s'agit de/du :

- L'Institut wallon de formation en alternance et des indépendantes et petites et moyennes entreprises (23,6%),
- BRUFOR (14,7%),
- Enseignement de Promotion sociale (13,6%),
- Centres de compétences (12,9%).

Un **échantillon représentatif de 815 stagiaires** relevant de ces axes a été interrogé par téléphone du 5 mai au 28 juin 2021, à partir d'un questionnaire d'une durée moyenne de 20 minutes.

Pour analyser les données récoltées, le cadre théorique de l'**Approche par les capacités** (AC), développé par Amartya Sen, a été mobilisé. Cette approche fournit des perspectives intéressantes pour traiter la question de l'effectivité de politiques publiques en considérant non seulement les ressources à disposition des publics-cibles et les fonctionnements/résultats sur le plan subjectif et objectif mais aussi les facteurs de conversion des ressources et la liberté de choix des personnes.

---

<sup>1</sup> Parmi ces axes, les mesures suivantes ont été considérées 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1 et 4.2. Nous invitons le lecteur intéressé à se référer au programme opérationnel pour une description précise des axes et des mesures étudié(e)s.

Ce cadre théorique a permis de classer les variables de l'enquête selon des catégories conceptuelles pertinentes, puis de **décrire les résultats** au sein de ces catégories pour chacune des variables étudiées à la fois sur l'échantillon global mais aussi selon les axes et les zones du programme opérationnel 2014-2020.

L'**évolution de l'insertion dans l'emploi** a été étudiée en profondeur, via une analyse de la situation des ex-stagiaires à plusieurs moments T (à la sortie de l'action, à 6 et 12 mois après l'action, au moment de l'enquête). Elle a été également analysée à travers la construction d'indicateurs de transition et d'une typologie de parcours.

Pour cette cohorte 2019, nous avons également abordé les **effets du contexte sanitaire** particulier sur l'insertion socioprofessionnelle.

Un focus a été mis sur l'**Initiative Emploi Jeunes (IEJ)**, non seulement via l'étude des particularités de ce public sur le plan des ressources, des facteurs de conversion et de la liberté de choix mais aussi sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, au niveau subjectif et objectif.

Enfin, sur base de l'AC, **trois questions de recherche** ont été formulées afin de structurer la collecte et l'analyse des données : 1. la question de l'égalité d'accès aux ressources cofinancées par le FSE ; 2. la question de l'influence des facteurs de conversion (personnels, sociaux et environnementaux) sur les fonctionnements en matière d'insertion ; 3. la question de l'influence de la liberté de choix sur les fonctionnements en matière d'insertion.

## Description des résultats globaux

---

Les **ressources** des actions cofinancées par le FSE (durée, contenu, présence d'un stage et durée de celui-ci, certification et suivi après l'action) ainsi que les ressources individuelles des stagiaires (budget du ménage) varient fortement selon les axes et les zones de la programmation. Contrairement à la cohorte 2018, où les actions étaient relativement plus courtes, on observe des actions relativement plus longues en 2019 ; la moitié des bénéficiaires ont suivi des actions d'une durée de 6 mois et plus. Comme en 2018 et contrairement aux cohortes précédentes (2015 et 2016), la plupart des actions suivies en 2019 ne sont pas assorties d'un **stage** (52,3%)<sup>2</sup>.

Concernant la **liberté de choix** des personnes, à propos du processus de décision, les stagiaires ont généralement des motivations autodéterminées pour entrer dans le dispositif, c'est-à-dire des motivations « intrinsèques » déterminées par le stagiaire lui-même et non pas par des éléments extérieurs. Ces motivations autodéterminées peuvent être professionnelles<sup>3</sup> (pour avoir de nouvelles opportunités, trouver du travail ou acquérir des compétences) ou personnelles (développer un projet personnel ou répondre à un souhait de connaissances en général). Au contraire, les motivations hétérodéterminées – c'est-à-dire les motifs déterminés par des éléments extérieurs (par obligation/contrainte ou pour échapper à autre chose) – sont quasiment inexistantes parmi les stagiaires (inexistantes chez 82% des stagiaires).<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> 58 %, 53% et 44% des actions respectivement pour les cohortes de 2015, 2016 et 2018 étaient accompagnées de stages.

<sup>3</sup> Largement majoritaires en 2018 (73% en déclarent) et 2019 (82%).

<sup>4</sup> La classification mobilisée ici pour l'analyse des données relatives aux motifs d'entrée en formation est inspirée de la taxonomie de Philippe Carré. Cet auteur distingue d'une part les motifs intrinsèques

Au-delà de la liberté de choix concernant l'entrée dans l'action de formation ou d'accompagnement en tant que telle, il convient de s'intéresser aux **opportunités d'emplois** qui se présentent effectivement aux stagiaires après l'action ainsi qu'à la **possibilité de choisir** entre celles-ci. Plus de six stagiaires sur dix déclarent n'avoir connu aucune opportunité d'emploi depuis la sortie de l'action. Il n'y a aucune variation significative selon les axes et les zones de la programmation à propos de ces opportunités et du choix.

Concernant les **fonctionnements subjectifs**, l'action suivie correspondait plutôt voire très bien aux attentes des stagiaires dans 81% des cas. Cette proportion est plus élevée parmi les stagiaires ayant suivi une action relevant de l'axe 2 et moins élevée parmi les jeunes ayant bénéficié d'une action de l'axe 4<sup>5</sup>. La différence des résultats selon les zones n'est pas significative. Contrairement à la cohorte 2018, la contribution perçue de l'action à l'insertion ne varie pas de manière significative selon les axes et on observe que les stagiaires IEJ ont davantage exprimé une très bonne contribution de l'action à leur insertion professionnelle (26%).

Le 1<sup>er</sup> emploi après l'action entretient généralement un rapport élevé avec les attentes des stagiaires (74% des stagiaires dans ce cas).

Le lien entre le 1<sup>er</sup> emploi et l'action suivie est tout à fait déterminante chez 45% de stagiaires, mais la différence de ces résultats est peu significative selon les axes et selon les zones.

Les nombres d'apports épistémiques ou utilitaires et d'apports socio-affectifs déclarés varient selon les axes mais pas selon les zones. Par contre, la différence n'est pas significative en termes du nombre d'apports identitaires selon les axes.

Les stagiaires qui ont bénéficié d'un suivi après l'action ont en majorité perçu ce suivi comme tout à fait bénéfique pour leur parcours professionnel (56% des stagiaires dans ce cas). Quant à la représentation de l'avenir professionnel, les stagiaires sont en grande majorité relativement (voire très) optimistes (84% des stagiaires).

À propos des **fonctionnements objectifs**, au regard des taux d'insertion dans l'emploi, on constate une progression continue de ces taux après l'action suivie. Contrairement aux cohortes précédentes, nous ne constatons pas, pour cette cohorte 2019, une légère baisse sur la période la plus récente (au moment de l'enquête). La variation de ces taux est significative selon les axes et les zones de la programmation et cela en faveur de la zone en transition et en défaveur de l'axe 3. Les taux de sortie positive suivent des tendances similaires, avec des différences importantes similaires selon les axes et les zones avec un taux de sortie positive proportionnellement plus élevé dans l'axe 4. Quant aux taux d'accès à l'emploi de courte ou longue durée depuis la fin de l'action, l'accès à un ou plusieurs emploi(s) de trois mois ou moins diffère fortement selon les mesures à l'intérieur de l'axe 3 et les zones. Sur l'ensemble des stagiaires, 51,7% ont connu au moins une période d'emploi de longue durée (ayant duré plus de 3 mois) depuis la fin de l'action.

---

(satisfaction du fait même d'être en formation) des motifs extrinsèques (objectifs extérieurs à la formation que celle-ci permet d'atteindre) et, d'autre part, les motifs d'apprentissage (acquisition de connaissances) des motifs de participation (inscription dans un groupe).

<sup>5</sup> 8% déclarent que l'action ne correspondait que peu ou pas à leurs attentes en 2019, ils étaient près de 17% parmi la cohorte 2018.

Au sujet du 1<sup>er</sup> emploi après l'action, la majorité des stagiaires (44%) l'ont obtenu après l'action ou immédiatement à la sortie de l'action (35%) et non pendant celle-ci. Ces emplois sont en grande majorité des contrats « atypiques » ; il y a relativement peu de CDI (32% seulement) mais ce pourcentage a tendance à augmenter au fil des cohortes.

Une valorisation d'une ou plusieurs aides à l'emploi a été observée dans 29% des cas. Un lien entre le premier emploi et l'action suivie n'est plus observé selon les axes.

Quant à la question du maintien dans le chômage, un peu moins d'un quart (23,1%) des bénéficiaires ont connu au moins une période de chômage de longue durée (12 mois ou plus) depuis la fin de l'action, avec une différence très significative selon les axes mais non significative selon les zones.

Au moment de l'enquête, moins de la moitié des bénéficiaires d'une action cofinancée par le FSE étaient en emploi (45%) et plus de la moitié de ces contrats étaient des CDI.

Au moment de l'enquête, 21,6% de stagiaires ont exercé une autre activité en parallèle de leur statut principal<sup>6</sup>, essentiellement à travers du bénévolat/volontariat dans une association.

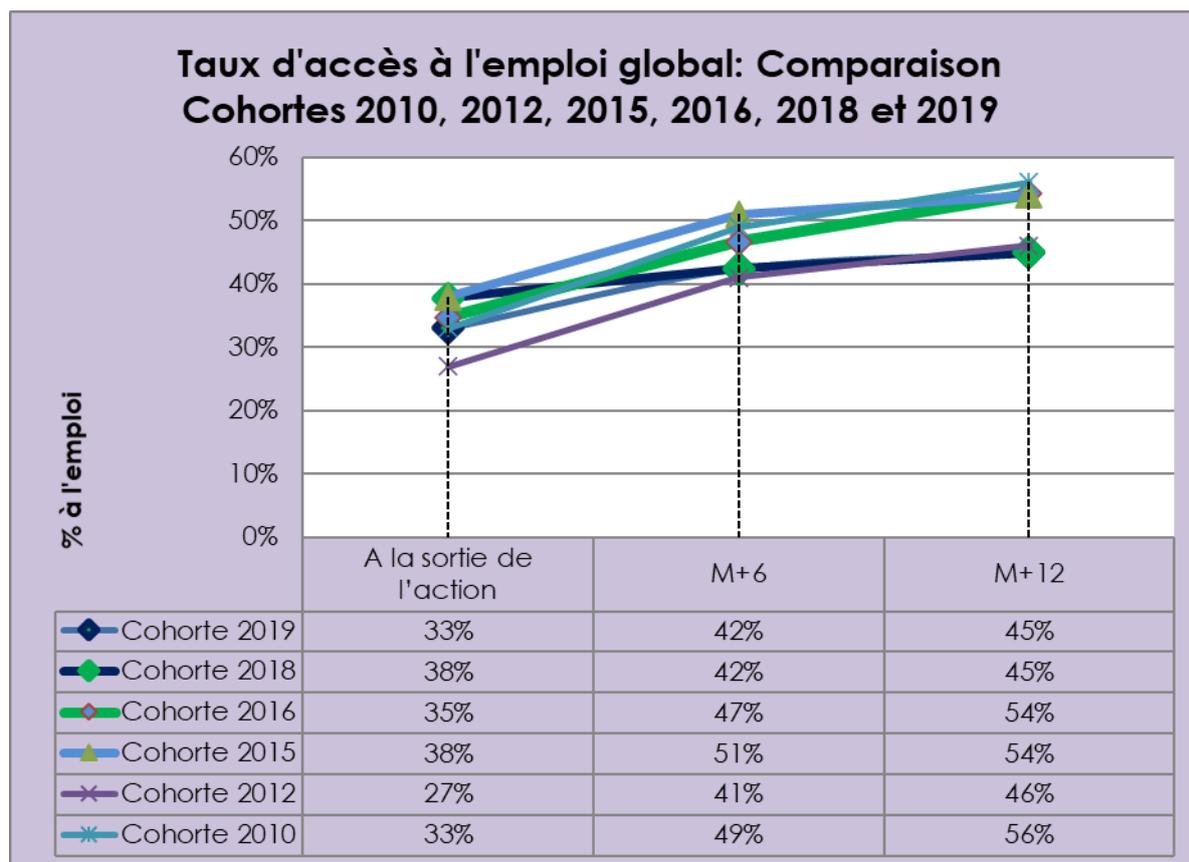
## Evolution de l'insertion dans l'emploi

---

Pour prolonger et affiner **l'étude spécifique de l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle**, les taux d'accès à l'emploi à plusieurs moments après la fin de l'action ont été comparés aux résultats pour les précédentes cohortes de stagiaires. Comme en témoigne le graphique exposé ci-après, il en ressort que, jusqu'à 12 mois de la sortie de l'action, les taux d'insertion dans l'emploi sont légèrement moins élevés pour les stagiaires ayant terminé une action de formation en 2018 et 2019 que pour les stagiaires qui avaient terminé une action cofinancée par le FSE en 2015 et 2016. Ils sont par contre plus élevés jusqu'à 6 mois après l'action par rapport à ceux observés pour la cohorte de 2012.

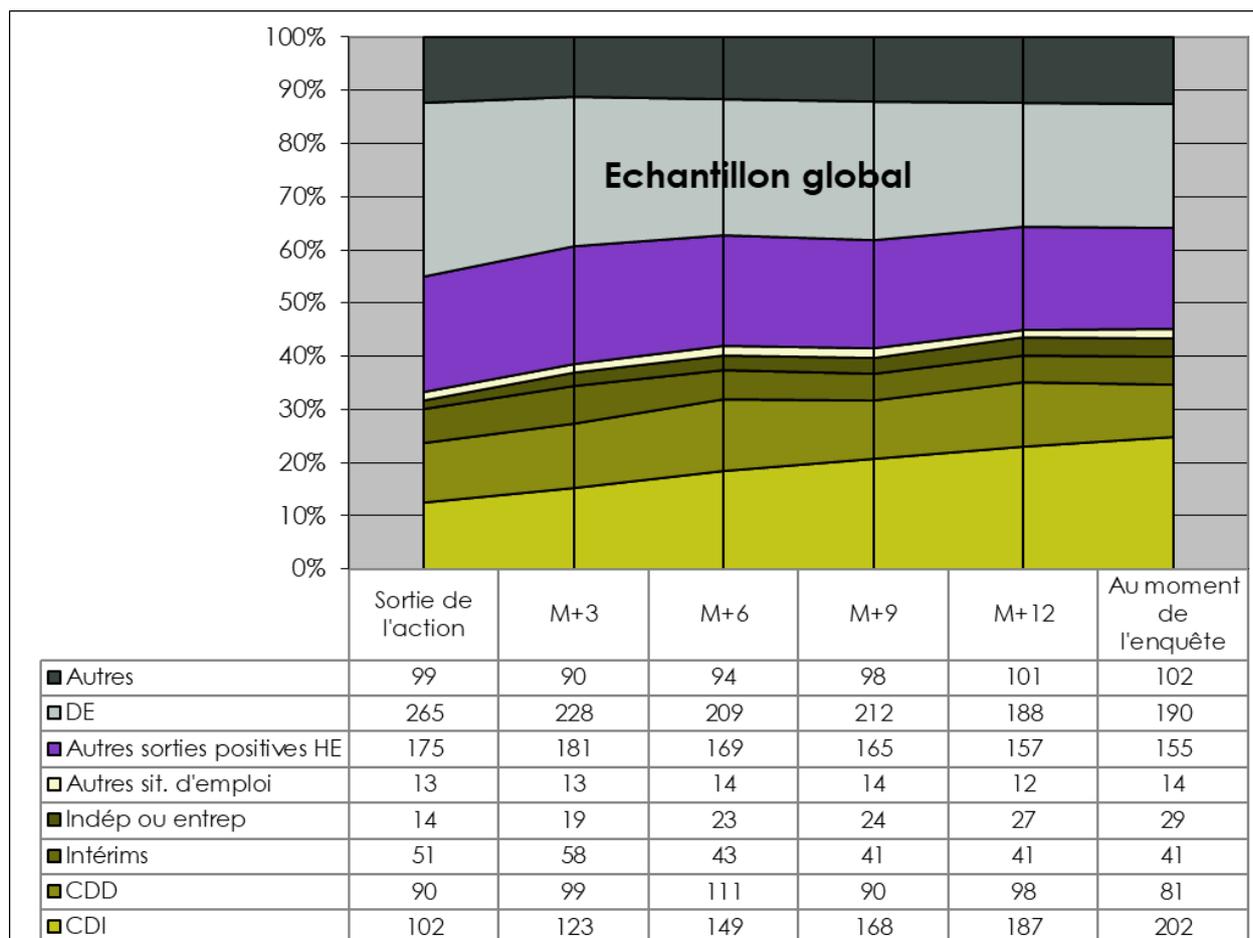
---

<sup>6</sup> Ils étaient 22% en 2015, 10% en 2016 et 14% en 2018.



De plus, différentes situations relatives à l'insertion socioprofessionnelle ont été distinguées à plusieurs moments T après la sortie de l'action<sup>7</sup>. Dans le graphique ci-dessous, l'évolution de l'insertion socioprofessionnelle de l'échantillon observé (cohorte 2019) a été distinguée selon que les statuts occupés par les stagiaires sont des CDI (contrat à durée indéterminée), des CDD (contrats à durée déterminée), des contrats d'intérim, des statuts d'indépendants/entrepreneurs, d'autres situations d'emploi (i.e. ni CDI ni CDD), des sorties positives hors emploi (reprises d'études, volontariat ou voyages à l'étranger), des statuts de demandeurs d'emploi ou encore d'autres situations d'inactivité.

<sup>7</sup> Pour la cohorte 2019, deux moments t ont été ajoutés : t+3 et t+9.



Comme pour les cohortes précédentes, une **réflexion sur la transition et la qualité de la transition** a été menée à travers la création d'indices.

Un indice de l'output de la transition a été calculé pour informer sur l'aboutissement du processus de transition pouvant être progressif (progression d'un statut dans le temps) ou régressif (régression d'un statut dans le temps).

Cet indice présente des taux assez faibles de transitions régressives, qui couvrent les cas où la situation d'insertion connue par le stagiaire au moment de l'enquête est moins bonne que la situation connue à la sortie de l'action (seulement 14% des stagiaires sont dans ce cas).

Deux indices de la qualité de la transition, l'un sur la qualité **subjective** et l'autre sur la qualité **objective**, ont été construits.

L'indice de qualité subjective de la transition a été élaboré à partir des variables informant sur le caractère choisi ou non de l'action, la sécurisation de la transition (correspondance de l'action aux attentes du stagiaire et apports perçus de l'action) et l'acquisition de nouvelles compétences. La qualité subjective de la transition est bonne dans la plupart des cas (89% de stagiaires).

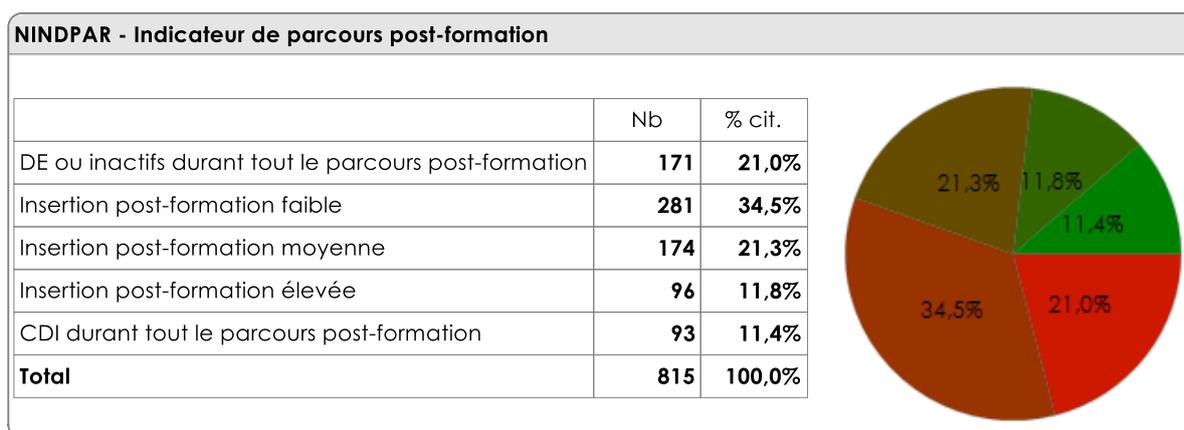
L'indice de qualité objective de la transition a été calculé sur base des variables informant sur l'accompagnement de la transition (suivi ou non après l'action) et sur la qualité des ressources de l'action publique (stage, durée de formation, certification).

La qualité objective de la transition est faible pour plus de 40% des bénéficiaires et moyenne dans 51% des cas.

Un indicateur de **parcours** et une esquisse de typologie des huit parcours qui apparaissent les plus fréquemment parmi les ex-stagiaires de la cohorte de 2019 ont complété l'analyse.

L'indicateur de parcours post-formation prend en compte les types de statuts occupés (CDI, emploi précaire ou demandeurs d'emploi) après l'action et la durée pendant laquelle ceux-ci sont occupés.<sup>8</sup>

Les principaux résultats de cet indicateur de parcours sont présentés ci-dessous.



Moins d'un bénéficiaire sur quatre a connu une insertion post-formation élevée ou un CDI tout au long de son parcours depuis la fin de l'action en 2019 alors qu'ils étaient un sur cinq en 2018. Mais, inversement, 56% de stagiaires ont connu une insertion post-formation faible ou une situation de demandeur d'emploi ou d'inactivité depuis la fin de l'action.

## Le contexte de crise sanitaire et son impact sur l'insertion socioprofessionnelle

Le contexte dans lequel ont évolué les bénéficiaires d'une action cofinancée par le FSE en 2019 est sans conteste jalonné de davantage de difficultés économiques dues à la crise sanitaire sans précédent ayant touché l'Europe et le reste du monde.

L'analyse des parcours devait donc être réalisée en tenant compte de ce contexte particulier de pandémie. Afin de mesurer ces effets de crise, quelques questions ont été ajoutées pour cette cohorte 2019.

De manière générale, un peu plus de la moitié des bénéficiaires sortis d'une action en 2019 pensent que la crise sanitaire Covid-19 a eu une influence plutôt négative sur

<sup>8</sup> Concrètement, les poids suivants ont été accordés pour chacun des 5 moments T après l'action : +3 aux situations de CDI, +2 aux situations d'emplois hors CDI, +1 aux situations de sorties positives hors emploi et 0 aux DE et aux situations d'inactivité. Une somme a été réalisée sur l'ensemble et les résultats ont été catégorisés comme suit : 0 (DE ou inactifs durant tout le parcours post-formation), de 1 à 5 (insertion post-formation faible), de 6 à 10 (insertion post-formation moyenne), de 11 à 14 (insertion post-formation élevée) et 15 (CDI durant tout le parcours post-formation).

leur parcours professionnel depuis la fin de l'action. Cette impression d'influence est proportionnellement davantage négative pour les bénéficiaires d'une action de l'axe 3 (plus particulièrement la mesure 3.2, 65,3%) et davantage neutre pour ceux de l'axe 4.

Il semblerait que la crise du Covid-19 a été plus ressentie négativement au niveau de la recherche d'emploi, donc essentiellement pour des personnes qui devaient rentrer sur le marché de l'emploi alors que l'impact négatif ressenti sur le maintien à l'emploi a été ressenti par proportionnellement moins d'individus. L'impact ressenti sur les projets d'études et formation est proportionnellement plus cité parmi les bénéficiaires d'une action de l'axe 4 (49% ressentent un impact contre 40% dans les axes 2 et 3).

Quant à l'impact sur l'emploi, on observe que près de deux bénéficiaires sur trois ont poursuivi leur travail normalement<sup>9</sup> mais pour les autres, du télétravail occasionnel, dans 23% des cas, ou du chômage économique, dans 19,5% des cas, ont été mis en place.

On remarque également que pour un peu plus d'un bénéficiaire sur dix cela a aussi signifié un changement d'emploi (12,6%). La perte d'emploi suite à la crise sanitaire touchant globalement plus d'un bénéficiaire sur 5 (12,6% suite à la fin de contrat et 8,4% suite à un licenciement).

10% des bénéficiaires d'une action cofinancée par le FSE en 2019 ont subi un chômage économique la plupart du temps.

Quand l'on compare le sentiment de sécurité d'emploi avant la crise et au moment de l'enquête, on observe une perte de confiance au niveau de la sécurité d'emploi pour 22% des bénéficiaires. Celle-ci reste semblable pour plus de la moitié d'entre eux.

## Focus sur le public de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ)

La stratégie de l'Union européenne (UE) a pour objectif de mettre en place les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive. Dans ce cadre, le FSE joue un rôle important pour réduire les conséquences de la crise économique, notamment la hausse du taux de chômage et du taux de pauvreté. La programmation actuelle du FSE accorde une attention particulière au public jeune, à travers l'**Initiative Emploi Jeunes** (IEJ). L'IEJ, qui a pris ses effets à partir de l'année 2015, vise principalement à réduire les effets néfastes du décrochage scolaire et la prise en compte de la problématique des « NEETs »<sup>10,11</sup>

Les stagiaires de l'Initiative Emploi Jeunes semblent bénéficier de **ressources de longue durée** (71,5%<sup>12</sup> des stagiaires IEJ ont suivi une action d'au moins six mois contre 43,8% des stagiaires hors IEJ) **particulièrement orientées vers la mise à l'emploi**. Celles-ci sont axées sur la préparation à l'exercice d'un métier dans un domaine professionnel précis (dans 77% des cas) et proposent souvent un stage (63%)

<sup>9</sup> Davantage dans l'axe 3 (77%).

<sup>10</sup> La notion de « NEETs » désigne les jeunes qui ne sont ni à l'emploi, ni en formation ni aux études.

<sup>11</sup> Programme Opérationnel 2014-2020 « Wallonie-Bruxelles 2020.EU », rapport annuel de mise en œuvre 2014-2020, résumé à l'intention des citoyennes et citoyens, p. 14.

<sup>12</sup> 37% en 2015, 42,7% en 2016 et 40,2% en 2018.

généralement de plus de 3 mois dans 63% des cas. En matière de suivi après l'action (de l'opérateur ou d'un autre organisme), les stagiaires relevant de la mesure IEJ sont relativement moins suivis que les autres stagiaires : seuls 16,7% des stagiaires IEJ ont déclaré avoir bénéficié d'un suivi, contre 21,5% parmi les autres stagiaires.

Concernant les **ressources individuelles**, près de deux tiers des stagiaires IEJ (64%) déclarent que les revenus de leur ménage au moment de l'action permettaient de boucler le budget du ménage « plutôt facilement » voire « très facilement » contre 45% parmi les autres stagiaires. Notons également que, parmi les stagiaires IEJ, 67% vivaient dans un ménage comprenant au moins une autre personne en emploi au moment de l'action (ce qui n'était le cas que de 41% pour les autres stagiaires).

Quant aux **facteurs de conversion**, la plupart de ces stagiaires IEJ sont faiblement diplômés (71,4% disposent au maximum d'un diplôme du secondaire supérieur). Une grande majorité des actions suivies par ces stagiaires a eu lieu en zone en transition (97%). À propos de la connexité sociale, une différence significative est observée entre le public IEJ et les autres<sup>13</sup>. Les bénéficiaires IEJ sont proportionnellement plus nombreux à avoir une connexité forte (21,5% contre 14,1% parmi les stagiaires hors IEJ).

En matière de **liberté de choix**, il n'y a pas de différences significatives entre le public IEJ et les autres publics de stagiaires en termes de motivations autodéterminées professionnelles et de motivations hétérodéterminées. Par contre, on constate pour cette cohorte 2019, contrairement aux autres cohortes, une différence significative concernant les motivations autodéterminées personnelles. Les motivations autodéterminées personnelles sont fortes chez 31,7% de stagiaires IEJ (contre 22,7% de stagiaires hors IEJ).

Au regard **d'opportunités** d'emploi depuis la fin de l'action, il n'y a pas de différences significatives entre le public IEJ et les autres publics de stagiaires.

En termes de **fonctionnements subjectifs**, 74% des stagiaires IEJ ont indiqué que l'action correspondait « plutôt » voire « très » bien à leurs attentes et 50%<sup>14</sup> ont indiqué une « bonne » voire une « très bonne » contribution de l'action suivie à leur insertion.

Le 1<sup>er</sup> emploi après l'action correspond généralement aux attentes de ces jeunes. 77% des stagiaires du public IEJ affirment qu'il y a un rapport élevé entre celui-ci et leurs attentes.

Lorsqu'il s'agit de se prononcer sur le fait que l'action de formation ou d'accompagnement a été déterminante dans l'obtention du premier emploi, aucune différence significative entre les ex-stagiaires IEJ et les autres ex-stagiaires est observée. Parmi le public IEJ, 36,5% affirment que l'action n'a pas du tout été déterminante dans l'obtention de premier emploi, contre 34,1% parmi le public hors IEJ.

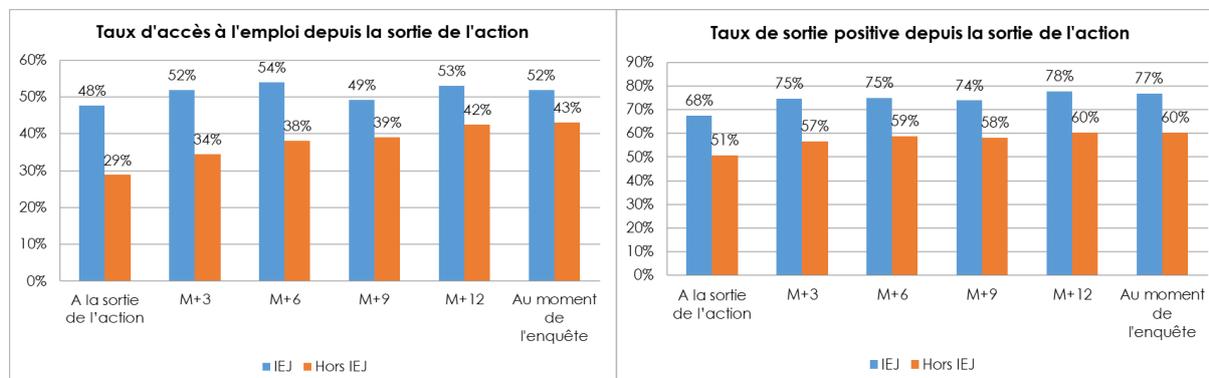
Quant aux **fonctionnements objectifs**, comme en témoigne les graphiques exposés ci-dessous, on remarque que pour les stagiaires de la cohorte 2019, le taux d'insertion dans l'emploi pour les stagiaires IEJ est plus élevé que celui des autres publics quelle

---

<sup>13</sup> Contrairement aux autres cohortes.

<sup>14</sup> Ce pourcentage était nettement moins élevé pour la cohorte 2018 (37%).

que soit la période considérée. Pour ce qui est du taux de sortie positive<sup>15</sup>, on constate aussi ici que les stagiaires du public IEJ ont un taux de sortie positive plus élevé que celui des autres publics. Ces taux augmentent progressivement après l'action, avec une stagnation des taux sur la période la plus récente.



Les jeunes relevant de la mesure IEJ sont nombreux à ne pas avoir connu de périodes de chômage depuis la fin de l'action (68% contre seulement 55,9% parmi les autres ex-stagiaires). De plus, pour ceux qui ont connu des périodes de chômage, celles-ci sont généralement de courte durée. En effet, sur l'ensemble du public IEJ, seuls 15,9% ont connu une période de chômage de 12 mois ou plus depuis la fin de l'action (contre 25,2% parmi les autres ex-stagiaires).

Quant au premier emploi après l'action, si les différences sont significatives entre le public IEJ et les autres ex-stagiaires pour ce qui est du délai d'attente, de la valorisation d'une ou plusieurs aide(s) à l'emploi, notons que la différence est non significative concernant le type de contrat, le régime de travail et le choix de ce régime : 44% des ex-stagiaires IEJ ont obtenu leur emploi immédiatement à la sortie de l'action contre 32% parmi les autres publics, ils sont également 33% à avoir valorisé une aide à l'emploi contre 28% parmi les autres bénéficiaires.

## Réponses aux questions de recherche

**Trois questions de recherche ont été interrogées** dans le cadre de cette étude : la question de l'égalité d'accès aux actions cofinancées par le FSE, la question de l'impact des facteurs de conversion sur les fonctionnements et la question de l'impact de la liberté de choix sur les fonctionnements.

À partir d'une comparaison des profils des stagiaires relevant des programmes du FSE et de ceux des demandeurs d'emploi en Wallonie et à Bruxelles, il a été constaté que les actions cofinancées par le FSE ne sont pas réellement accessibles de façon égalitaire, particulièrement au regard des critères d'âge, de diplômes et de durée d'inactivité. Les publics jeunes et ayant une faible durée d'inactivité semblent surreprésentés parmi les stagiaires du FSE par rapport aux demandeurs d'emploi wallons et bruxellois.

<sup>15</sup> Les taux d'insertion dans l'emploi englobent tous les statuts d'emploi possibles. Les taux de sortie positive englobent non seulement tous les statuts d'emploi possibles mais aussi les situations de reprise d'études, de formation professionnelle, d'engagement bénévole et de voyage à l'étranger.

Les facteurs de conversion, qu'ils soient personnels, sociaux ou environnementaux ont une influence non négligeable sur les fonctionnements subjectifs et objectifs.

En ce qui concerne ces influences, on n'observe plus, pour la cohorte 2019, une influence statistique (très) significative des facteurs personnels (âge, genre) sur la mise à l'emploi à M+6 et M+12.

Les profils plus fragilisés pour l'insertion sont les personnes d'origine étrangère hors U.E., les personnes en situation de handicap, faiblement diplômées ou ayant un diplôme non reconnu dans l'UE et/ou ayant une durée d'inoccupation longue avant l'action en matière de facteurs sociaux ; et les personnes ayant un niveau de connexité sociale faible et un faible accès à la mobilité ainsi que les personnes de la zone la plus développée concernant les facteurs environnementaux.

Quant à la question relative à l'importance de la liberté de choix sur les fonctionnements subjectifs, une relation significative a été observée entre la contribution perçue de l'action à l'insertion professionnelle et le degré de motivations autodéterminées professionnelles ou personnelles à l'entrée en formation, entre les apports socio-affectifs déclarés de l'action et les motivations autodéterminées personnelles ou professionnelles à l'entrée en formation et, entre la représentation de l'avenir et les opportunités d'emploi depuis la fin de l'action.

Concernant l'importance de la liberté de choix sur les fonctionnements objectifs, il a été constaté que l'accès à un ou plusieurs emploi(s) ou la situation de chômage après l'action varie très significativement selon les motivations autodéterminées personnelles ou professionnelles des stagiaires.

## Recommandations

---

Cette analyse des données de la cohorte 2019 permet de voir se confirmer quelques tendances générales relevées lors des précédentes cohortes pour cette programmation.

Comme pour les cohortes précédentes, l'Agence FSE peut se réjouir que les taux d'insertion dans l'emploi et de sortie positive augmentent significativement après que les stagiaires aient bénéficié d'actions de formation ou d'accompagnement cofinancées par le FSE.

Toutefois, les taux globaux d'insertion dans l'emploi à la sortie de l'action en 2019 sont les plus faibles de cette programmation (2015, 2016 et 2018) mais sont semblables à la cohorte 2010 et plus élevés qu'en 2012 ; six mois après la sortie de l'action, ceux-ci ne cessent de diminuer en fonction des cohortes (51% en 2015, 47% en 2016 et 42% en 2018 et 2019). Comme pour la cohorte 2018, on observe des taux d'insertion à 12 mois nettement moins élevés pour les bénéficiaires de la cohorte 2019 par rapport aux bénéficiaires des cohortes précédentes. Il faut noter néanmoins que si l'on tient compte des axes, on constate qu'au niveau des actions relevant des axes 2 et 3, les taux d'insertion dans l'emploi, à long terme, redeviennent plus élevés pour les stagiaires de la cohorte 2019 que ceux de 2018 mais restent inférieurs par rapport aux stagiaires des cohortes 2015 et 2016.

Pour les quatre cohortes, les taux d'emploi globaux après l'action sont nettement plus élevés en zone en transition (Wallonie hors Brabant wallon) qu'en zone plus développée (Bruxelles et Brabant wallon).

Nous retrouvons une même tendance pour cette cohorte de 2019 au regard du taux d'insertion dans l'emploi et du taux de sortie positive pour les stagiaires IEJ. En effet, le taux d'insertion dans l'emploi pour les stagiaires IEJ est légèrement plus élevé que celui des autres publics à la sortie de l'action et 6 mois après la sortie ; en 2019, ce taux reste même plus élevé quel que soit le moment étudié après l'action. Il en va de même pour le taux de sortie positive qui est, au fil du temps, proportionnellement davantage plus élevé que celui des autres publics. Ce constat montre que les stagiaires IEJ ont été aussi nombreux à s'orienter vers d'autres sorties positives hors emplois. Le FSE pourrait en tenir compte lors de la prochaine programmation pour prioriser les actions orientées vers la préparation à l'exercice d'un métier si l'insertion immédiate est l'objectif.

On constate également une surreprésentation des publics jeunes par rapport à leur représentation globale parmi les demandeurs d'emploi en Belgique francophone, ceci principalement en raison de l'Initiative Emploi Jeunes (IEJ).

Le FSE pourrait avoir intérêt à accentuer son action en vue de remédier autant que possible aux inégalités qui persistent quant à l'accès aux ressources financées, à la fois au sein de la mesure IEJ mais aussi parmi les autres mesures, en tentant d'accrocher au maximum les publics les plus éloignés de l'emploi qui sont en général les publics plus âgés, de sexe féminin, faiblement diplômés, en situation de handicap, en situation d'isolement et/ou ayant une durée d'inoccupation relativement longue. Ces publics fragilisés déjà fort éloignés de l'emploi sont aussi ceux qui ressentent plus les effets de la crise sanitaire actuelle et les inégalités se creusent ainsi davantage.